



**HAL**  
open science

## Cyclones (1960-1980) et politique du logement : Vers une migration interne contrôlée ?

Dehoutee Vina Ballgobin

► **To cite this version:**

Dehoutee Vina Ballgobin. Cyclones (1960-1980) et politique du logement : Vers une migration interne contrôlée ?. *Revue historique de l’océan Indien*, 2017, Migrations, migrants et exils Dans les pays de l’Indianocéanie XVIIe-XXe siècles, 14, pp.260-277. hal-03260658

**HAL Id: hal-03260658**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03260658>**

Submitted on 15 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Cyclones (1960-1980) et politique du logement : Vers une migration interne contrôlée ?

Dehoutee Vina Ballgobin  
French Studies Department  
University of Mauritius

### Introduction

Le terme migration est issu du latin « *migrationem* » et du verbe « *migrare* » signifiant « s'en aller ». L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) définit la migration comme le « déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements d'une population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient la cause, la composition, la durée, incluant les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées »<sup>674</sup>. Quant à « émigration », cela concerne le fait « de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger »<sup>675</sup>.

Les catastrophes naturelles provoquent différents types de migration. Annoncés suffisamment à l'avance, les déplacements précèdent les catastrophes mais, par mesure sécuritaire, ceux-ci peuvent aussi intervenir plus tard. Les déplacements peuvent être temporaires ou permanents, épisodiques ou définitifs, périodiques ou réguliers. La majorité des déplacements se produisent à une échelle locale et leur intensité « varie selon le niveau socioéconomique des habitants et l'importance des destructions subies » ou « de l'état d'avancement des travaux de reconstruction »<sup>676</sup>. En 2014, 17,5 millions de personnes ont été forcées de fuir leur foyer suite à des catastrophes provoquées par des aléas climatiques tels que les inondations et les tempêtes, et 1,7 million par des risques géophysiques tels que les tremblements de terre<sup>677</sup>.

Depuis 2008, une personne est déplacée par seconde par une catastrophe naturelle et la probabilité d'être déplacé est 60 % supérieure aujourd'hui par rapport à 1970. Les déplacements ont quadruplé au cours des 40 dernières années à cause des méga-catastrophes telles que les cyclones, les inondations, les tremblements de terre, les tsunamis et les glissements de

---

<sup>674</sup> <http://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration> (Consulté le 26 novembre 2016).

<sup>675</sup> *Ibid.*

<sup>676</sup> Jacques Véron et Valérie Golaz, *Population & Sociétés*, n° 522, mai 2015. Institut national d'études démographiques. Bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques. Paris : INED.

<sup>677</sup> Internal Displacement Monitoring Centre Norwegian Refugee Council, *Global Estimates 2015: People Displaced by Disasters*. Geneva : IDMC – NRC, 2015, 106 p.

terrain<sup>678</sup>. A cause du changement climatique, les petits Etats insulaires en développement sont de plus en plus menacés par les catastrophes naturelles et le déplacement des populations, entraînant des problèmes de logement et/ou de relogement.

Située dans le sud-ouest de l'océan Indien, la République de Maurice est composée de plusieurs îles, toutes exposées aux aléas météorologiques (cyclones tropicaux et vagues de chaleur), hydrologiques (inondations, glissements de terrain, vents) et climatologiques (sécheresses et incendies). L'île Rodrigues, elle, est menacée par des risques géophysiques (séismes et tsunamis). Les inondations subites – *flash flood* – du 30 mars 2013 font 11 victimes dans la capitale de l'île Maurice, Port-Louis. Depuis, les autorités se sont dotées de mécanismes ponctuels pour assurer la protection de la population mais les insulaires sont inquiets pour l'avenir.

Etant donné que les statistiques sur la répartition de la population démontrent que la migration est négligeable dans le district de Port-Louis de 1952 à 1972 malgré le fait que plusieurs cyclones aient ravagé l'île, pouvons-nous en tirer des enseignements pour mieux faire face aux aléas climatiques du futur ? Y a-t-il un rapport entre la politique de logement élaborée par les autorités britanniques et une migration interne extrêmement limitée ? Pour cette étude empirique, je me suis penchée sur la période 1960-1980 car l'île Maurice avait été affectée par plusieurs cyclones tropicaux intenses<sup>679</sup>.

## Contextualisation

L'île Maurice est régie par trois grandes puissances avant son accession à l'indépendance en 1968. La période hollandaise au 17<sup>e</sup> siècle est marquée par une certaine incapacité à faire face aux catastrophes naturelles, sachant que de violents ouragans apportent des destructions importantes en 1674, 1689, 1695, 1698 et 1702. Deux tentatives de peuplement demeurent vaines.

Puis, sous l'habile direction de Mahé de la Bourdonnais en 1735, et d'un certain nombre de gouverneurs après lui, plusieurs facilités sont offertes à la population pour leur installation, par exemple, des bâtiments civils et militaires. L'île est divisée en six quartiers à partir de la région côtière (Port-Louis, Grand-Port, Flacq, Rivière du Rempart, Pamplemousses, Rivière Noire) et deux quartiers dans la partie centrale (Moka et Plaine Wilhems). Les Français guettent les signes annonciateurs des ouragans de décembre à avril. « Dans ces [rafales], les vents ébranlent les maisons (...) : le bruit du vent et de la pluie qui ne cesse de tomber abondamment, ne permet pas d'entendre les éclats du tonnerre qui gronde et frappe au milieu de

---

<sup>678</sup> *Ibid.*

<sup>679</sup> <http://metsservice.intnet.mu/publications/list-of-historical-cyclones.php> [Consulté le 12 novembre 2016]. Rafales en km/h –1960 : Alix (à 30 km de Port-Louis) – 200 ; Carol (toute l'île) – 256 ; 1961 : Beryl (30 km à l'ouest) : 171 ; 1962 : Jenny (30 km au nord) – 235 ; 1964 : Danielle (40 km au sud-ouest) : 219 ; 1966 : Denise (65 km au nord-ouest) : 167 ; 1975 : Gervaise (toute l'île) : 280 ; 1979 : Claudette (toute l'île) : 221.

l'orage. (...) Les plantes, les arbres, les maisons mêmes, simplement construites en poteaux et terre, ne recevant plus d'appui d'un sol délayé par la quantité d'eau qui tombe, ne sauraient résister à ces tourbillons ; les maisons sont couchées, quelquefois renversées ; les arbres et les plantes sont déracinés : mais si quelques maisons en charpente et sur soubassement ont eu leurs toits enlevés, ou ont été déplacées ; ces [accidents] provenaient d'un vice de construction, et il n'y a pas d'exemple d'édifices bien bâtis, qui aient été ou renversés ou écrasés »<sup>680</sup>. Ainsi, les habitants les plus fortunés habitent dans des maisons solides tandis que la majeure partie des logements des travailleurs sont démolis.

L'île devient une colonie britannique en 1810 et conserve la division en districts. L'expansion de l'économie et l'augmentation de la population favorisent le développement de l'île de 1896 à 1914. L'avènement de la voie ferroviaire en 1864 influence l'essor de certaines agglomérations (Beau-Bassin, Rose-Hill, Curepipe, Saint-Pierre) et le mode de vie des habitants<sup>681</sup>. Lorsque la situation économique est défavorable aux grands propriétaires, lors des catastrophes naturelles de 1866-1868, et lorsque le « surra » en 1902 affecte l'économie nationale, la parcellisation des terrains devient indispensable pour pallier le manque de liquidités des grands propriétaires. Ils offrent un terrain et un prêt pour sa « mise en valeur » par la culture de la canne<sup>682</sup>. Le morcellement de la propriété et l'avènement des petits planteurs indiens favorisent le développement des villages en milieu rural. Les grandes propriétés conçoivent plusieurs moyens pour attirer les acheteurs potentiels, entre autres, le métayage. C'est un moyen de garantir une main d'œuvre permanente pour les besoins de la propriété sucrière. Certains Indiens s'occupent des terrains sous cultures appartenant aux grandes propriétés pour régler leurs dettes, doublant ou triplant ainsi leur production<sup>683</sup>. Plusieurs terrains d'une superficie de 200 à 400 yards<sup>2</sup>, sous le « petit morcellement » destinés à la construction d'une maison et l'aménagement d'un jardin, sont mis en vente. Lorsque ces terrains sont d'une superficie d'un arpent ou plus de 1880 à 1930, c'est le « grand morcellement ». Quelques Indiens sont actifs en tant qu'agents des Franco-Mauriciens ou propriétaires eux-mêmes. Cette tendance s'accroît de 1886 à 1895 et atteint son seuil le plus élevé en 1915, s'arrêtant en 1930. En 1896, un quart de la culture sucrière est produit par les petits planteurs. Entre 1894 et 1896, les Indiens acquièrent des terrains valant environ Rs 4 600 000<sup>684</sup>.

<sup>680</sup> Baron D'Unienville, *Statistique de l'île Maurice et ses dépendances*. Tome 1. Paris : Gustave Barba, 1838, 359 p., p. 34.

<sup>681</sup> Amédée Nagapen, *Histoire de la Colonie Ile de France – Ile Maurice 1721 – 1968*. Ile Maurice: Editions de l'Océan Indien, 2010, 269 p., p. 87.

<sup>682</sup> Alfred North-Coombes, *The Evolution of sugarcane culture in Mauritius*. Mauritius: Mauritius Printing Specialists, 1937, 197 p., p. 34-39.

<sup>683</sup> Richard B. Allen, "Indian Immigrants and the Beginnings of the Grand Morcellement (1860-1885)", ed. By U. Bissoondoyal, *Indian Overseas The Mauritian Experience*. Moka (Maurice): Mahatma Gandhi Institute, 1984, 438 p., p. 340-347.

<sup>684</sup> *Ibid.*

Toutefois, peu d'efforts sont faits pour parer aux cyclones annuels. En 1865, un ouragan entraîne une inondation destructrice où trente personnes sont noyées. Quatre autres catastrophes s'abattent sur l'île en 1868 et font des dégâts considérables, ce qui donne naissance à un mouvement de migration vers les hauts plateaux. Certains riches Port-Louisiens se déplacent vers Curepipe dans les Plaines Wilhems<sup>685</sup> à cause des épidémies. Malgré la Commission Royale de 1872 et le rapport de 1948 recommandant l'amélioration des conditions de vie dans l'ensemble de l'île, les logements de la classe ouvrière demeurent précaires. Quant à la démographie, pour contenir le taux de natalité, les autorités coloniales soutiennent le Mauritius Family Planning Association (MFPA) suite à sa création en 1957<sup>686</sup>. Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les conditions de vie demeurent difficiles et plusieurs jeunes sont au chômage<sup>687</sup>.

### Cyclones et habitats

En 1952, il y a environ 56 000 logements précaires de deux types : les mesures (habitations modestes et délabrées) et les huttes (modestes cabanes avec une ossature en bois et un toit en tôle ou en chaume ; les murs ont des cadres en bois et sont construits avec du matériau bon marché et fragile tels que le bambou, le *ravenala* ou la paille ; les poteaux sont fixés dans le sol). Il y a 50 000 huttes, 10 000 mesures et maisonnettes en bois, 30 000 maisons construites en bois ou en dur, 10 000 maisons plus solides et des appartements, 3 500 maisons faisant aussi office de boutique et environ 3 000 *campes*. La majorité des maisonnettes ayant une structure en bois ont un toit en tôle à deux versants. Il y a deux ou trois pièces, et une véranda avant se terminant d'un côté par une petite pièce nommée *godown*. Ce type de logement, bien ancré dans le sol, est plus résistant aux cyclones sauf si les poteaux sont pourris et/ou rongés par les termites, et les feuilles de tôle sont rouillées. Cette structure est considérée comme le modèle à suivre localement<sup>688</sup>.

En 1960, après le passage du cyclone Alix, la plupart des mesures sont détruites. Plus de 50 % des logements, essentiellement en bois et en paille, sont endommagés ou tombent définitivement lors d'une bourrasque si les poteaux de soutien sont fragiles. Sur environ 10 000 huttes, quelques-uns se détachent de leur socle et sont irréparables, mais la majorité peut être réparée. Des logements temporaires sont construits avec des poteaux et autres matériaux récupérés. Peu d'habitants sont propriétaires du terrain<sup>689</sup>. Plusieurs habitants se déplacent pour vivre chez un membre de leur famille

---

<sup>685</sup> Nagapen, *op. cit.*

<sup>686</sup> <http://mauritiusfamilyplanning.com/about/history> (Consulté le 12 novembre 2016).

<sup>687</sup> Richard M. Titmuss & Brian Abel-Smith, *Social Policies and Population Growth in Mauritius*. London and New York: Routledge, Taylor & Francis, 1961, 308 p., p. 11.

<sup>688</sup> Mauritius Legislative Council. (MLC). Sessional Paper No. 8 of 1960. *Cyclone Housing Programme*.

<sup>689</sup> *Ibid.*

ou chez des amis<sup>690</sup>. Les chiffres officiels concernant les habitations détruites (41 000 totalement détruites et 30 000 partiellement détruites) sont inférieurs aux chiffres avancés par les médias (100 000). Atkinson, conseiller pour le logement au Secrétaire d'Etat des Colonies, propose les estimations suivantes : 33 % des masures et huttes (18 700), 15 % des maisons (4 500) et 25 % des *campes* et autres bâtiments (1 500), ou un total de 24 700. Il préconise la construction de structures en dur sur des terrains spécifiques pour assurer une meilleure supervision des travaux.

De 1960 à 1980, l'île est affectée par plusieurs cyclones dévastateurs avec des rafales dépassant 150km/h. Selon le ministre d'Etat des Affaires coloniales, le cyclone Alix provoque huit décès et plus de 100 blessés, et détruit environ 20 000 bâtiments et huttes. Entretemps, le cyclone Carol frappe de nouveau et l'île compte plus de 1 700 victimes, 42 décès et plus de 95 blessés graves. Plus de 100 000 bâtiments et huttes sont sérieusement endommagés ou détruits. Environ 12 % de la population locale se trouve dans des centres de réfugiés tels que les écoles primaires, les églises, les *village halls*<sup>691</sup> et les *social welfare centres*<sup>692</sup>. Les pertes s'élèvent à plusieurs millions de livres sterling<sup>693</sup>.

### Vers une politique structurée de l'Etat pour l'accès à un logement social

Suite à un rapport commandité par le gouvernement, le *Mauritius Economic Commission* déplore les conditions de logement des pauvres et tire le signal d'alarme sur la situation de vie dans les milieux ruraux, notamment les propriétés sucrières<sup>694</sup>. Le *Sugar Industry Labour Welfare Fund* (SILWF), créé en 1948, s'occupe de la politique de logement pour les travailleurs des propriétés sucrières et les dockers. Employeur principal de l'île, l'industrie sucrière offre des terrains gratuitement au SILWF pour la construction de logements sociaux. Vers 1959-60, 373 logements sont construits en milieu rural.

En ce qui concerne le milieu urbain et semi-urbain, c'est après le cyclone Carol et la destruction massive des habitations précaires sur l'ensemble de l'île, nonobstant la dépendance de l'économie agricole sur la canne à sucre et les épreuves associées aux maladies tropicales, que le Secrétaire d'Etat organise la visite d'une équipe de conseillers dans l'île pour évaluer les dommages et considérer les mesures de reconstruction. Ceux-ci travaillent en collaboration avec le personnel d'une mission d'enquête

---

<sup>690</sup> Titmuss & Abel-Smith, *op. cit.*

<sup>691</sup> Salle d'un village appartenant aux autorités locales où l'on organise les fêtes, les réunions et autres activités pour l'ensemble des villageois et parfois les autres habitants.

<sup>692</sup> Centre social appartenant aux autorités locales.

<sup>693</sup> *Cyclone Damage in Mauritius*, HL. Deb 17 March 1960, Vol 221 cc 1267-68.

<sup>694</sup> Suite à la Deuxième Guerre mondiale et la politique de reconstruction en Grande Bretagne, les Britanniques s'intéressent aux problèmes de logement. Toutefois, tel n'est pas le cas dans la colonie éloignée, l'île Maurice.

économique déjà actif sur le terrain pour élaborer un programme de développement dans le long terme pour l'île<sup>695</sup>.

Les experts britanniques tiennent compte de l'exiguïté de l'île et des conditions socio-économiques de la population. Ils proposent cinq objectifs et misent sur le développement dans le long terme : élaborer un plan d'aide pour la majorité de la population dont les maisons ont été détruites pendant le cyclone afin d'aider les personnes et l'économie de l'île de manière durable ; proposer un programme de relogement qui motive les habitants à investir pour devenir propriétaires de leur logement, sans grever le capital du développement productif ; stimuler les entreprises locales à travers cette politique et offrir du travail localement ; reloger rapidement ceux qui n'ont plus de logement et ceux vivant dans des logements précaires ; contrôler efficacement l'utilisation des fonds publics destinés au relogement<sup>696</sup>.

Le *Ministry of Housing, Lands and Town and Country Planning* est établi en 1959. Suite au cyclone dévastateur en 1960, Atkinson propose le *Cyclone Housing Scheme* et, subséquemment, l'institution d'un organisme paraétatique, la *Central Housing Authority* (CHA), recevant des directives du *Cyclone Housing Policy Committee*<sup>697</sup>. Le *Cyclone Housing Appeals Tribunal* est aussi instauré afin d'écouter les doléances du public. Étant donné que les propriétaires augmentent systématiquement les loyers après le passage des cyclones et la réparation des maisons, le *Landlord and Tenant Act* de 1960 est revu afin de régler les droits et les obligations de ceux qui proposent des logements en location<sup>698</sup>. Atkinson recommande la mise sur pied d'une Ecole de construction pour enseigner aux Mauriciens à construire leur propre maison tandis que le gouvernement fournirait les matériaux (poteaux, planches et feuilles de tôle).

En revanche, le premier directeur de la CHA, lui, propose de créer des maisonnettes en dur, plus résistantes aux cyclones. Subséquemment, la CHA est responsable des programmes de construction depuis la conception jusqu'à la livraison des logements<sup>699</sup>. Grâce à la politique de l'Etat-Providence, deux entreprises reçoivent l'aval des autorités pour construire des maisonnettes dans le cadre du programme de relogement : *Longtill (Mauritius) Ltd* et *Engineering Design and Construction Company* (EDC). Le premier construit 6 056 unités tandis que le deuxième en construit 3 000 sur un total de 14 000. Ensuite, en 1964, des contrats sont alloués à *Mosers*

---

<sup>695</sup> *Cyclone Damage in Mauritius*, HL. Deb 17 March 1960, Vol 221 cc 1267-68.

<sup>696</sup> MLC, *op. cit.*

<sup>697</sup> Ce comité est constitué de quatre ministres : ministre du Logement, des Terres et de la planification des villes et villages (Président), ministre de la Santé et des Réformes institutionnelles, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, ministre du Gouvernement local et du Développement des coopératives, ministre des Travaux et des Communications internes. Le comité assure les fonctions suivantes : publier des plans, lancer des demandes d'aides, vérifier et sélectionner des candidatures, vérifier le titre du site, statuer sur les demandes, informer les postulants à propos de la décision de l'Autorité. [MLC, *op. cit.*]

<sup>698</sup> Titmuss & Abel-Smith, *op. cit.*

<sup>699</sup> Lieu de construction, types infrastructures et matériaux, services essentiels, gestion du loyer et de la location-vente.

*Low Cost Housing Ltd* et *Patel Construction Ltd* pour la construction de 750 unités sur des sites privés<sup>700</sup>. A partir de 1972, la CHA préconise le *General Housing Scheme* et la construction de maisons sur des terrains privés, de cinq superficies<sup>701</sup> destinées à la location-vente. Les demandes passent de 1 785 à 2 247 en six mois, le plus grand nombre étant pour le type B de 497, 25 pieds<sup>2</sup>. En 1975, suite au cyclone Gervaise, la CHA démarre le *Low-Cost Housing* de type Longtill. De plus, 750 maisons sont construites pour les personnes âgées avec l'aide du Fonds Européen de Développement. Par ailleurs, le *Prime Minister's Cyclone Relief Fund* fait aussi provision pour la construction d'environ 80 maisons.

Si la proposition d'Atkinson de créer des logements identiques au lieu de maisons personnalisées est fortement critiquée, l'intérêt de la population pour devenir propriétaire d'une maison individuelle motive les autorités à développer des plans d'aide au logement pour la classe moyenne. Par conséquent, le *Mauritius Housing Corporation* (MHC) est institué en 1963 pour offrir des services de logement à la classe moyenne. Le prêt immobilier ne dépasse pas 8 % par an et facilite l'accès à la propriété des propriétaires de terrain qui souhaitent construire un bâtiment résidentiel. Il y a 200 postulants en 1963 et 454 en 1968<sup>702</sup>. Par ailleurs, les promoteurs immobiliers bénéficient d'aides pour construire quatre appartements en 1965<sup>703</sup>, offerts en location-vente. Lorsque le cyclone Gervaise frappe l'île en 1975, la demande augmente exponentiellement et la CHA doit trouver des sites pour construire 40 000 maisons. Le loyer demeure modéré et les constructions simples. L'ingérence politique pour ne pas entreprendre des actions légales contre les mauvais payeurs, l'absence d'une politique définie de recouvrement des dettes stabilisent le nombre d'habitants dans les logements sociaux<sup>704</sup>.

### **Importance du Welfare State pour la phase d'implémentation**

A cause des nombreux ravages causés par les cyclones Alix et Carol, le gouvernement britannique propose une aide financière pour soulager la population. Alix détruit les habitats de la classe ouvrière en milieu rural et urbain : l'enveloppe d'aide financière sous forme de prêts et de subsides s'élève à £2 millions. Par la suite, après le passage dévastateur du cyclone Carol, il contribue à hauteur de £5 415 000 (£3 229 801 en prêts et £2 180 199 en *grants*) pour construire des maisons et des abris, fournir des services essentiels (électricité, terrains), incluant aussi des frais administratifs et des réserves<sup>705</sup>. Le gouvernement offre aussi des prêts aux autorités locales afin

<sup>700</sup> Ministry of Housing, Lands and Town and Country Planning, *Annual Report*, 1965.

<sup>701</sup> Superficie en pieds<sup>2</sup>: Type A – 351 ; Type B – 497.25 ; Type C – 663 ; Type D – 9451/6 ; Type E – 1 372.5.

<sup>702</sup> Mauritius Housing Corporation, *Annual Report*, 1963.

<sup>703</sup> Mauritius Housing Corporation, *Annual Report*, 1965.

<sup>704</sup> Issack Hasgarally, *Une Etude des problèmes de la Central Housing Authority en vue d'une nouvelle Orientation Politique*. Mémoire. Université de Maurice, 1977, 39 p.

<sup>705</sup> *Ibid.*



d'améliorer les conditions de logement et proscrire la création ou l'expansion des faubourgs en milieu urbain. Les *Urban Local Authorities* proposent des plans de logement (*housing schemes*) et des prêts (*grants*) des fonds de développement.

Une proposition d'aide financière sous-entend aussi l'accès à un terrain à chaque postulant pour la construction d'un logement. Par conséquent, le gouvernement est contraint de sélectionner et de mettre à disposition 500 arpents de terre à la majorité des postulants sur des *Crown Lands* en milieu urbain et semi-urbain, et aussi des services tels que l'eau, les axes routiers et les installations d'assainissement. Le ministère du Logement s'engage à procurer des terres en milieu urbain sur des *housing estates*. Trois cités ouvrières sont construites dans les grandes villes, Quatre-Bornes, Rose-Hill et Port-Louis. Les *Municipalities*<sup>706</sup> utilisent leurs propres terrains ou achètent des propriétaires privés. Certains propriétaires construisent des dépendances, petites maisons solides avec un toit de chaume, pour leurs employés<sup>707</sup>. Certains postulants acceptent de se déplacer dans un rayon de deux ou trois kilomètres.

De 1955 à 1975, 2 600 personnes bénéficient de prêts dont le remboursement s'étale sur 40 ans. En 1959, les prêts s'élèvent à environ Rs11 millions<sup>708</sup>. Le plan de 1960 prévoit la vente et la location de 17 000 et de 3 000 logements en bois respectivement<sup>709</sup>. Ces chiffres sont revus à la baisse de 15 550 à 14 000 logements deux ans plus tard : 7 051 en région urbaine, 3 199 en région semi-urbaine, 750 dans 10 villages, et 2 500 sur des terrains appartenant à des propriétaires privés et aussi 1 000 petites maisons. 40 % des coûts de construction sont pris en charge par le gouvernement britannique. 388 logements sont construits avec l'aide de la *Municipality* de Port-Louis pour la période 1955-66<sup>710</sup>. Malheureusement, en 1975, le cyclone Gervaise endommage ou détruit environ 13 000 logements. Les mêmes solutions sont préconisées : prêts immobiliers accessibles à la classe moyenne et politique de construction de logements sociaux pour la classe ouvrière.

Lorsque les constructions sont proches de leur lieu d'habitation et/ou des agglomérations urbaines ou rurales, les habitants à revenus faibles investissent les lieux de manière permanente : 9 666 familles, ayant choisi des logements sociaux, démontre l'importance du Welfare State en 1967<sup>711</sup>.

---

<sup>706</sup> Les corporations sont actives à Port-Louis, Beau-Bassin, Rose-Hill, Curepipe, Vacoas-Phoenix et Quatre-Bornes.

<sup>707</sup> United Nations Development Programme with the collaboration of the Ministry of Housing and Lands. *Report Overview of Social Housing Programs Effected in Mauritius since the 1960's by the Government, Private sector and NGOs*. Mauritius: UNDP, 2013, 39 p., p. 6.

<sup>708</sup> Titmuss & Abel-Smith, *op. cit.*, p. 7

<sup>709</sup> Un plan est improvisé pour construire des terrasses temporaires en bois et avec un toit en tôle ondulée pour des familles. Quelques-uns sont prêts trois semaines après le passage du cyclone Carol pendant que d'autres solutions sont recherchées pour le long terme : il s'agit de construire des maisons résistantes aux cyclones.

<sup>710</sup> E. Nobin. *Public Housing development in Mauritius: A Special look into social problems arising from policies and progress*, 1982, 129 p., p. 27-40.

<sup>711</sup> Maisons Longtill : 5 827 familles (5 424 pour quatre pièces et 403 pour deux pièces). Maisons EDC : 1 650 familles (quatre pièces) et 324 familles (deux pièces). Mosers Low Cost Housing

Certains achètent même les maisons<sup>712</sup>. Tel est le cas de la Cité Paul et Virginie à Port-Louis, proposant des maisons individuelles et des unités CHA. Dix ans après la livraison des premières maisons, 325 postulants restent sur la liste d'attente de 1960. A Cité Borstal, toutes les unités sont distribuées. Neuf familles sont propriétaires et 92 familles demeurent sur une liste d'attente. Sur 122 familles, 120 sont propriétaires avec 22 ayant acheté leur logement au comptant. En milieu rural, deux cités intégrées à Souillac sont prises ainsi qu'à Argy, Piton et Telfair à cause de leur proximité des hôpitaux et des propriétés sucrières<sup>713</sup>.

### Difficultés associées à la politique de logement

Pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les critiques envers l'immobilisme des autorités coloniales demeurent permanentes. Le programme du Parti Travailleiste en 1948 inclut plusieurs mesures pour combattre l'indigence et améliorer la qualité de vie de la masse. Le *low cost housing* (logement à coût modéré) fait partie de ses réformes sociales<sup>714</sup>. Ringadoo critique l'immobilisme du gouvernement malgré l'existence du *Colonial Development and Welfare Act* et le plan de 1952<sup>715</sup>. Même en 1960, plusieurs contraintes freinent l'implémentation efficace de la politique de logement, entre autres, le manque de compétences dans le secteur de la construction, une certaine méconnaissance des réalités du terrain des experts britanniques, le développement extrêmement limité des infrastructures sanitaires et de l'accès aux services essentiels tels que l'eau et l'électricité.

Si les experts britanniques débarquant dans l'île en 1960 sont compétents dans leur domaine, ils maîtrisent imparfaitement les réalités socio-culturelles locales. A cette époque, l'expertise locale en matière de construction de logements est extrêmement limitée, la qualité de construction de la main d'œuvre est très moyenne et il y a peu de superviseurs qualifiés. Les matériaux employés et les types de logement proposés sont fortement critiqués<sup>716</sup>. Le béton est de mauvaise qualité<sup>717</sup>. Une fois instituée, la CHA dispose de ressources humaines, matérielles et financières limitées pour travailler efficacement. Le fonctionnement bureaucratique interne entraîne des problèmes de communication horizontale (lenteur dans la gestion des

---

Ltd : 1 043. Patel Construction Ltd: 822 (Ministry of Housing, Lands and Town and Country Planning, *Annual Report*, Mauritius, 1967, p. 8).

<sup>712</sup> Cette mesure sert aussi la classe politique car les votants demeurent dans la même circonscription.

<sup>713</sup> Ministry of Housing, Lands and Town and Country Planning, *op. cit.*, p. 14-16.

<sup>714</sup> *Manifeste du Parti Travailleiste de Maurice*, 15 mai 1948.

<sup>715</sup> Les conditions précaires de logement sur les propriétés sucrières interpellent aussi le Parti Mauricien. Moonindra Nath Varma, *The Struggle of Dr Ramgoolam*. Varma: Mauritius, 1975, 235 p., p. 175,

<sup>716</sup> Comme les cyclones de 1960 frappent l'île après les élections de 1959 et la victoire de l'alliance MLP-CAM, l'opposition y trouve une opportunité pour décrier la politique de logement du gouvernement et son refus de recruter des architectes locaux.

<sup>717</sup> MLC. *op. cit.*, p. 3.

dossiers et taux d'absentéisme élevé). Suite aux cyclones Beryl (décembre 1961) et Jenny (février 1962), un entrepôt de la CHA est détruit de même qu'un prototype, entraînant une certaine crainte des victimes par rapport aux logements CHA. La perception à propos de la fragilité des maisons construites perdure. Les premières familles occupent ces types de logement d'une superficie de 360 pieds<sup>2</sup> en 1962.

Par ailleurs, le choix du gouvernement porte sur les *tenders* les moins élevés afin de réduire le prix de location et/ou de vente, et permettre ainsi aux habitants de devenir propriétaires. Toutefois, le constructeur Varma cesse toute opération une année après son entrée en opération en 1972<sup>718</sup>. La CHA doit déployer des efforts pour trouver une solution et respecter les délais impartis pour la construction et la livraison des unités. Ce n'est que deux ans plus tard que le *Development Works Corporation* prend en charge les travaux. La lourdeur administrative rallonge le temps nécessaire à l'enregistrement des plaintes des locataires et le recouvrement des loyers. En cinq ans, la CHA relogé environ 10 % de la population victime des cyclones. La majorité des unités (13,752 maisonnettes) ne sont prêtes qu'en juin 1970<sup>719</sup>.

Malgré les prix abordables proposés par le gouvernement, une partie de la population comme les chômeurs ne peuvent pas accéder aux logements sociaux. De plus, l'espace étant extrêmement restreinte sur une île, les logements sont construits à proximité les uns des autres, résultant en un manque d'intimité. Souvent, les infrastructures sont limitées : les maisonnettes n'ont ni salle de bains ni cuisine<sup>720</sup>. A Cité la Cure, les habitants voyagent quelques kilomètres pour s'approvisionner en eau tandis qu'à Cité Richelieu, ils font la lessive dans un ruisseau sur la route principale. Le système de drains est défectueux. Pendant la période des pluies, la cite est inondée et la route devient impraticable. L'accès vers Vallée des Prêtres est coupé. L'eau stagnante n'est pas évacuée, entraînant l'apparition des moustiques et des maladies. Malgré le fait que des pylônes soient installés à proximité des cités, ce n'est qu'en 1973 que les habitants obtiennent l'électricité. Par ailleurs, souvent en milieu rural, il n'y a pas de ramassage d'ordures car ce service est exclu du budget des Conseils de District. Cela contribue à la dégradation des lieux : débris jonchant les rues, aucun entretien des haies et buissons ou nettoyage des mauvaises herbes<sup>721</sup>.

Compte tenu de la superficie de l'île, peu de terrains sont disponibles et le prix de vente est élevé. Peu de terres de l'Etat (*Crown Lands*) sont disponibles dans le district de Port-Louis. Lorsque les constructions sont éloignées des principaux quartiers, plusieurs « Cités » en milieu rural demeurent partiellement inoccupées jusqu'en 1967 : Caroline, Case Noyale,

<sup>718</sup> C'est le Development Works Corporation (DWC) qui continue le travail à partir de 1974.

<sup>719</sup> Régions urbaines : 5 809 ; régions rurales : 2 637 ; Plantations de thé : 525 ; Sur terrain privé : 4 303 ; Pour les personnes âgées : 478 (ou 956 unités à deux chambres) (Hasgarally, *op. cit.*).

<sup>720</sup> Les toilettes communales se situent à l'extérieur de la maisonnette. Chaque cuisine est aménagée dans la cour devant la maisonnette.

<sup>721</sup> Hasgarally, *op. cit.*, p. 16-17.

Cité Riambel, Dagotière, Henrietta, La Ferme, La Rosa, L'Embrasure, Riche en Eau, Sébastopol, Tamarin, Vieux Grand Port. Il en est de même en milieu urbain, comme à Cité Barkly ou Cité Tôle dans le district de Plaines Wilhems. Malgré des propositions pour attirer les locataires<sup>722</sup>, plusieurs unités demeurent vides. A Cluny sur 50 unités, 34 sont enlevées et reconstruites sur un autre site. A Bénarès, 22 unités sur 147 sont délocalisées.

Le manque de services décourage les demandeurs d'un logement social. L'indisponibilité d'axes routiers et/ou l'absence de desserte par un système de transport engendrent l'isolement ainsi que des problèmes d'accès à l'emploi. Les taxis sont rares et coûtent cher. Les congestions routières représentent une autre source de découragement. Les malades sont éloignés des centres de soins. Il n'y a ni cabine téléphonique ni bureau de poste à proximité. Peu de « Cités » sont visitées par un dispensaire mobile. A Cité La Cure, le manque d'animations pour se détendre pousse les gens à désertier les lieux ou à s'y rendre uniquement pour se coucher pendant la nuit. Parfois, les postulants refusent d'habiter dans certains endroits à cause de leurs croyances ou de leur manière de vivre. Par exemple, située près d'un cimetière, Cité Bois Marchand demeure inoccupée pendant sept ans (1963-1970)<sup>723</sup>. Environ 50 % des unités (110) sont louées au ministère des Coopératives. Certaines familles superstitieuses refusent de vivre à Camp Diable, La Sourdine, L'Escalier, Plaine des Papayes et Rivière des Galets. Par ailleurs, des squatters utilisent la violence verbale pour occuper illégalement certaines unités. Manquant de discipline et d'hygiène, ils sont aussi provocateurs. Ainsi, quelques familles déménagent tandis que d'autres ne paient plus régulièrement leur loyer. Enfin, la CHA interdit l'élevage des animaux dans les « Cités ». Par conséquent, certaines familles préfèrent louer un terrain à bail pour cultiver la terre et faire de l'élevage au lieu de payer un loyer sur un terrain exigu et devenir propriétaire dans le long terme<sup>724</sup>.

La politique de logement porte graduellement sur la construction de logements plus solides face aux fortes rafales des cyclones tropicaux. Entretemps, afin de prévenir les dangers associés aux catastrophes naturelles annuelles, les gouvernements successifs continuent d'annoncer l'ouverture de centres de refuge construits en dur, notamment les établissements scolaires et les centres sociaux, dès l'annonce d'un cyclone. Les familles, vivant dans des logements précaires, s'y rendent par précaution. L'amélioration des moyens de communication (du passage des policiers dans un véhicule officiel avec haut-parleur pour annoncer l'arrivée d'un cyclone et l'utilisation des drapeaux devant les gendarmeries à la diffusion régulière des informations émanant des services météorologiques à la radio) permet aussi de mieux

---

<sup>722</sup> Bois Marchand : Offre d'un loyer nominal de Rs1 par mois pendant trois mois, et ensuite, à Rs12. A Cité la Cure, le loyer passe de Rs25,50 à Rs17,50. En 1970, les unités à Barkly, Bois Marchand, Dubreuil, La Cure, Richelieu et Vuillemin sont louées à Rs12 par mois (Hasgarally, *op. cit.*, p. 15).

<sup>723</sup> *Ibid.*, p. 14-15, p. 18.

<sup>724</sup> *Ibid.*, p. 21-22

diffuser des informations sur les cyclones, des précautions à prendre et indique les adresses des centres de refuge à proximité des habitats. Lorsque le danger est passé, les habitants peuvent regagner leur logement. Certains habitent dans les centres de refuge jusqu'à ce que la reconstruction de leur habitat soit complétée.

### **Migration interne : la vie d'un citoyen ordinaire à Cité Vallijee**

Alors que les chiffres saisissent approximativement le mouvement démographique, ils ne fournissent pas d'informations sur les individus. Pour cette raison, je me suis entretenue avec Monsieur Sylvio Armel (SA), né en 1954, afin de mieux comprendre la manière dont les cyclones ont provoqué des déplacements et ont affecté la vie des habitants de Cité Vallijee dans le district de Port-Louis. SA a déménagé quatre fois de 1954 à 1960. A sa naissance, ses parents louaient une maison à la rue d'Entrecasteaux à Port-Louis. Son deuxième logement en tôle et en bois se trouvait à la Rue Cosson. Les poutres étaient enfoncées dans le sol en dur de couleur rouge. Sur le terrain, il y avait trois maisons individuelles : une pour le propriétaire et deux pour les locataires. SA se rendait à l'école maternelle de Bell Village avec ses amis à pied. Ils passaient par des chemins de traverse (*chemin coupé*). SA se rendait régulièrement sur un terrain de football de la localité pour jouer avec ses amis et ses trois sœurs aînées. Son troisième logement était à la Rue la Gaieté, située près du Boulevard (aujourd'hui Marie Reine de la Paix). Il y avait deux *pavillons* : un pour le propriétaire et l'autre loué à ses parents.

Lorsque la fratrie augmenta, les parents de SA cherchèrent un logement plus spacieux. Le quatrième logement de SA était à la Rue Madame. La maison (*lakaz*) était construite en longueur avec des murs et des séparations en panneaux durs (*hardboard*). Le sol était en dur et le couloir était pavé de roches taillées de forme carrée. Cinq familles y vivaient, disposant chacune des pièces suivantes : une véranda (*varangue*), deux chambres et une cave. Une partie de la toiture formait un grenier. A l'époque, il n'y avait pas de cuisine. On fabriquait un *foyer* dans la cour et on cuisinait au moyen d'un *réchaud* ou d'un *primus à pétrole*. Toutes les familles devaient partager les toilettes et la salle de bains, situées dans la cour. Les habitants suivaient les cours d'eau de la montagne et se rendaient à un ruisseau pour la lessive et s'approvisionner en eau pour la cuisine et autres besoins.

SA se souvient des *longères*<sup>725</sup> construites au pied de la montagne, en prolongement de la Rue Labourdonnais (proche de la pagode chinoise). Ces *longères*, en bois avec un toit en tôle, étaient construites en longueur. Ces habitats étaient surpeuplés de locataires pauvres qui ne se connaissaient pas entre eux. Certains propriétaires construisaient et louaient des *lakaz* à partir

---

<sup>725</sup> Ce terme français a deux sens : (1) « bande de terre longue et étroite », (2) une ferme en milieu rural caractérisée par sa longueur et une succession de pièces en enfilade.

de tonneaux métalliques (*dromes*). Il y avait aussi des maisons en paille (*lakaz lapay*). Il n'y avait pas de mur délimitant le terrain.



Quand le cyclone Carol frappa le pays en 1960, SA avait six ans. A l'époque, une voiture de police annonçait l'arrivée d'un cyclone. Malgré l'auto-radio et les drapeaux de couleurs différentes, hissés pour donner des informations, personne ne se rendait dans un refuge. Toutefois, pendant le cyclone, les maisons étaient inondées. La famille de SA se regroupa sur un lit pour se protéger. Mais la situation devenait de plus en plus dangereuse pour les enfants. Alors, les familles de la localité se déplacèrent vers un abri du gouvernement, le plus proche de leur lieu d'habitation. SA vécut pendant environ quinze jours avec quatre autres familles dans une salle de classe de l'école primaire Champ de Lort (Raoul Rivet Government School) à la rue de Courcy. Tout se déroula dans une atmosphère sereine car il y avait beaucoup de discipline. Les enfants obéissaient aux adultes. La nourriture était partagée équitablement entre tous dans la solidarité. La famille de SA regagna la maison louée lorsque le propriétaire leur annonça la fin des réparations.

Pour SA, les logements des pauvres contrastaient fortement avec les *lakaz kolonyal* des Blancs, les *kaz kreol* en bois et en bardeaux des Gens de couleur, et aussi les maisons en dur des policiers de la Rue Monseigneur Leen. Le soubassement de ces habitats était solide. Les ouvriers spécialisés comme les charpentiers et les « poseurs de roches » étaient d'excellents artisans. De telles maisons ne subissaient aucune avarie suite à un cyclone.

Après le cyclone Carol, plusieurs maisons étaient détruites. Les familles vivaient alors dans des constructions temporaires fabriquées à partir

---

<sup>726</sup><http://vintagemauritius.org/articles/chronology-key-events-mauritius/attachment/cyclone-carol-1960-rue-des-forges-water-outage/> (consulté le 26 novembre 2016).

de matériel bon marché et du matériel de récupération. Ensuite, le gouvernement leur proposa la location de logements sociaux, nommés *Cité Longtill*, et subséquemment, *Cité CHA*. Ceux qui avaient suffisamment d'argent pour payer le loyer préféraient retourner vivre dans une maison individuelle ou une *longère*. Toutefois plusieurs propriétaires augmentaient exponentiellement les loyers après chaque cyclone. Suite au cyclone Carol, SA habita à la rue Harris, son cinquième logement. Puis, en 1962, son père chercha une location moins chère à la Rue Wellington. Lorsque le cyclone Jenny frappa l'île, le toit de la maison se mit à couler. Sa famille se réfugia dans une école primaire. Les dégâts n'étaient pas aussi importants qu'en 1960 et les sinistrés retrouvèrent la maison de location après les réparations. A cette époque, SA avait l'habitude de se rendre en compagnie de ses amis sur un terrain dans la partie sud de la capitale, à la périphérie du centre-ville. Deux familles vivaient dans des maisons individuelles là-bas. Le *Circo Brésil* y était aussi installé temporairement.

Pour SA, la partie la plus pauvre de la population ne pouvait pas s'acquitter du loyer prohibitif exigé. Deux ans après le passage du cyclone Carol, celle-ci quitta les *longères* pour une autre location proposée par le gouvernement. Toutefois, la liste d'attente était longue, Quelques-uns utilisaient leurs liens avec certains hommes influents pour obtenir un logement social. Tel n'était pas le cas de ses parents. Mais sa tante maternelle obtint une telle maisonnette à *Cité Vallijee*, inaugurée en 1962 par le gouverneur Sir J. S. Rennie dans le cadre du *Cyclone Housing Scheme*. Suite à une décision familiale, il partit vivre avec sa tante. A l'époque, c'était normal de vivre en famille par esprit de solidarité. Il n'était pas dépaysé car il s'y rendait régulièrement avec ses amis pour jouer sur les lieux auparavant. Quand il eut dix ans, sa famille obtint aussi une maisonnette au même endroit et s'y installa. SA déménagea une huitième fois pour habiter avec sa propre famille. Il parcourait une longue distance chaque jour pour se rendre à l'école primaire Bon Secours, située à la rue Edith Cavell à Port-Louis. Tous les enfants s'y rendaient en groupe dans la bonne entente. En route, ils cueillaient des fruits et jouaient entre eux jusqu'au moment d'arriver à destination.

SA se souvient que tous les habitants n'étaient pas satisfaits de leur nouveau logement. *Cité Vallijee* n'était pas un lieu salubre et attirant. Les routes étaient en terre battue ; les ruelles étaient parsemées de pierres. Il y avait aussi des rochers isolés ou des amoncellements de rochers (*mel*) à travers la Cité. Lorsqu'il pleuvait, les routes devenaient boueuses et l'eau stagnante attirait les moustiques. Le contraste avec les rues du centre-ville était flagrant. Pour SA, la qualité de vie dans une maisonnette à Cité Vallijee était inférieure à celle d'une maison individuelle. *Cité Vallijee* était surpeuplée et il était difficile d'avoir une vie privée. Il n'y avait ni électricité ni eau à l'intérieur des maisonnettes. Comme quatre familles se partageaient un robinet installé dans la cour, il y avait souvent des disputes et des discussions à l'heure de l'approvisionnement. Quand il y avait des coupures d'eau ou des problèmes de tuyauterie, les habitants devaient se déplacer

jusqu'au Canal Dayot pour s'en procurer. C'est uniquement en 1963 lorsque la Cité passa sous le contrôle de la Municipalité que les camions citernes approvisionnèrent la Cité en eau. Parfois les familles se rendaient aussi à la fontaine publique vers le Jardin de la Compagnie. L'aspect général du lotissement était monotone. Des maisonnettes en dur étaient construites en rangées à proximité les unes des autres. Il n'y avait pas de murs pour délimiter l'espace entre les maisonnettes. D'après ce que SA entendit à l'époque, les constructions devaient être terminées rapidement, ce qui expliquait la priorité donnée à la quantité au détriment de la qualité. Les maisonnettes n'étaient pas en bon état. Les toits, recouverts de tôle ondulée, coulaient pendant les fortes pluies. Les toilettes, la salle de bains et la cuisine étaient aménagées dans la cour.

Sur chaque parcelle de terrain, il y avait quatre maisonnettes, deux maisonnettes accolées, nommées (*lakaz jimmel*), deux à l'avant et deux à l'arrière, séparées par un couloir au milieu. SA décrit la maisonnette de son enfance. « Entre la route et la maisonnette, mon père avait aménagé une allée en pierres longeant la maison sur six mètres par un mètre, bifurquant à droite vers la route sur trois mètres. Il fallait marcher le long de l'allée pour se rendre à l'intérieur de la maisonnette. Entre l'allée et la route, la famille avait aménagé un jardin et un potager. Du côté gauche de la maisonnette, le potager (1m50 x 7m) était prolongé jusqu'au fond de la cour. La maisonnette comportait six pièces. A l'avant, mon père avait converti la moitié de la véranda ouverte en atelier de coiffure (3m x 2m). Une porte séparait l'atelier du salon (4m x 3m) et, de cette pièce, on se rendait dans la chambre à coucher des parents (2m x 3m). Enfin, il y avait deux petites chambres à coucher ou *godon* pour les dix enfants à l'arrière (3m x 2m). S'ensuivaient un couloir et un mur mitoyen séparant la maisonnette de la maisonnette suivante ».



Photo 2 : Constructions à Cité Vallijee en 1967<sup>727</sup>

<sup>727</sup> <http://vintagemauritius.org/port-louis/citee-vallijee-in-construction-1967/> (consulté le 21 novembre 2016).



Pour SA, c'était important de disposer d'une petite parcelle de terrain. Les enfants passaient beaucoup de temps avec la famille pour s'en occuper collectivement. Le parterre devant la maisonnette était rempli de fleurs (marguerites et roses) tandis que le potager regorgeait de fruits (*tonel rezin, pié lamanga*) et de légumes (*zantak, haricot rouz, bravat, bred gondol, bred martin, bred sonz, bred malbar, kotomili, ditin, persi, pomdamour, batat, mayok, plant midisinal*)<sup>728</sup> pour la consommation et le partage des légumes frais ou des plats cuisinés avec le voisinage. Les adultes fabriquaient du jus de fruits avec la papaye, la goyave, le limon et la mangue. Même s'il y avait beaucoup de chômeurs, tous étaient bien nourris. La vie était calme car il n'y avait pas de violence.

Pour SA, la majorité des habitants des environs de Cité Vallijee était chrétienne et fréquentait la très ancienne église paroissiale du coin. De bouche-à-oreille, les familles chrétiennes s'y installèrent progressivement. En 1965, les Chagossiens exilés à l'île Maurice s'y installèrent aussi et revigorèrent la culture créole. Graduellement, les habitants bénéficièrent de plusieurs facilités : transport, librairie, jardin d'enfants, école maternelle et écoles primaires, collèges, un dispensaire et un hôpital à proximité. Certains habitants firent beaucoup de sacrifices (par exemple, marcher plusieurs kilomètres au lieu de prendre le transport public) pour économiser de l'argent et améliorer leur habitation ou devenir propriétaires de leur logement. La majorité des immigrants était solidaire envers leur famille et leur envoyait régulièrement un peu d'argent, ce qui leur permit d'éponger leurs dettes, de devenir propriétaire et de consolider leur maisonnette. Lorsque toute la famille a émigré, la maisonnette est parfois vendue ou louée à des touristes. Il existe aussi des cas où elle reste fermée jusqu'à leur prochain passage pour des vacances au pays.

Ce sont des raisons externes à la vie communautaire qui entraînèrent quelques migrations définitives. La majorité des Musulmans migrèrent à Plaine Verte et Camp Chapelon suite à la guerre ethnique en 1968. Il y avait peu d'hindous et de tamouls qui migrèrent à Pointe aux Sables. Subséquemment, les élections de 1982 divisèrent ethniquement une population majoritairement au chômage. Certains Créoles déménagèrent pour vivre à Beau-Bassin, Rose-Hill, et plus tard à Albion. Certains Créoles recherchèrent des aides auprès des personnes influentes telles que Sir Gaëtan Duval pour quitter le sol mauricien et émigrer en France, en Angleterre ou en Australie. Quant aux sans-papiers, ils furent déportés vers l'île Maurice. En général, à chaque fois que les habitants obtenaient des informations sur des possibilités d'immigration, ils effectuaient des démarches pour rejoindre la famille installée à l'étranger et ainsi fuir le chômage et la pauvreté. Dans les années 1970, suite à des rencontres par correspondance, plusieurs jeunes filles émigrèrent pour épouser un étranger. Les autres femmes quittaient aussi

---

<sup>728</sup> La vigne sur une tonnelle, un manguier, *zantak*, haricot rouge, *bravat*, brède *gondole*, brède martin, brède songe, brède malbar, coriandre, du thym, du persil, des tomates, patate douce, tapioca, plantes médicinales.

Cité Vallijee après leur mariage. Mais, en cas de problèmes conjugaux, elles y retournaient. L'instruction scolaire, la réussite aux examens et un emploi bien rémunéré poussèrent certains habitants à déménager. C'est une question de statut social. Toutefois, la parcelle de terre est vendue à un autre habitant du lotissement qui peut ainsi agrandir sa maisonnette ou raser l'ensemble pour construire une maison plus spacieuse. L'augmentation de consommation de la drogue, notamment des drogues dures et synthétiques, et aussi l'utilisation des injections avec des possibilités de contamination, et le regard négatif de l'Autre, poussent les habitants à déménager de nos jours.



Photo 3 : M. Sylvain Armel devant sa maisonnette en 2016

## Conclusion

Les cyclones dévastateurs de 1960 entraînent une prise de conscience des autorités britanniques qui développent une stratégie pour stabiliser la population dans des zones précises. Ce faisant, ils ont un contrôle sur le flux migratoire puisque les habitants se déplacent dans un rayon de moins de deux kilomètres pour louer un habitat ou accéder à un logement social. Néanmoins, dès qu'ils ont une opportunité, plusieurs Mauriciens quittent le pays pour une migration temporaire ou permanente. Leurs apports financiers pour l'amélioration des logements à l'île Maurice sont importants. Les personnes vivant en situation de précarité, sans aucune aide familiale, doivent attendre plus de 30 ans pour vivre dans de meilleures conditions. Etant donné que les terrains sont peu nombreux et exorbitants, la majorité continue de vivre dans le logement parental en aménageant des constructions ad hoc. Le *Welfare State* et la politique de logement de la CHA ont facilité l'accès à la propriété à la classe ouvrière et moyenne. Si chaque gouvernement doit mesurer ses possibilités financières avant de se lancer dans un projet d'envergure de logement/relogement, il demeure que le système de *tenders* est inapproprié pour une planification durable, entraînant souvent des dépenses supplémentaires.

Afin de former les jeunes avec la finalité de changer certaines pratiques individuelles, collectives ou professionnelles ne répondant plus aux besoins contemporains, les curricula scolaires pourraient être enrichis à travers l'éducation au développement durable (connaître la topographie des lieux et les risques y afférant). Enfin, la proposition d'Atkinson d'éduquer la population à construire sa propre maison demeure intéressante dans un contexte où les coûts de construction deviennent de plus en plus élevés. De même, l'éducation civique en milieu scolaire, l'éducation de la masse pour former au respect de la salubrité de l'environnement, au ramassage et au tri des déchets, et une formation continue à la bonne gouvernance tant sur le plan du gouvernement local que du gouvernement central, sont essentielles.